



Stages à l'étranger

- * L'enseignant responsable de votre formation;
- * La Direction des Enseignements et de la Vie Etudiante (DEVE);
- * Le Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation (SCUIO-IP):
 - * Vous y trouverez de la documentation et information sur les entreprises (annuaire KOMPASS...);
 - * Vous pourrez consulter les offres de stages.
- * Des sessions de préparation aux stages sont proposées durant l'année universitaire.

Dispositifs spécifiques

En tant qu'étudiants de l'UPPA, vous pouvez bénéficier de dispositifs spécifiques permettant de réaliser votre stage à l'étranger dans les meilleures conditions :

- * Convention de l'UPPA avec le Ministère des Affaires Etrangères et du Développement International ([MAE](#))
- * Dispositif de [stages transfrontaliers](#)
- * Programme européen [Erasmus+ Stage](#)
- * Trouvez des stages internationaux par le biais de la plateforme [Erasmusintern.org](#).

Où partir ?

Pour valider une demande de stage, l'UPPA s'appuie sur les informations diffusées par le MEAE (Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères).

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>

- * Zones rouges ou orange : aucun stage possible
- * Zones jaunes : examen au cas par cas
- * Zones vertes : stage possible